

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alfortville, le 23 février 2022

Pour diffusion immédiate

Clôture des Assises de l'Animation : pour Hexopée et le Cnajep les annonces vont dans le bon sens mais nécessitent une politique publique ambitieuse et de long terme pour l'Éducation populaire

Hexopée, organisation d'employeurs de l'Éducation populaire et le Cnajep, coordination des associations de Jeunesse et d'Éducation populaire, ont participé au bilan des Assises de l'Animation et à l'annonce du plan d'actions « Pour un renouveau de l'animation en Accueils collectif de mineurs » par la Secrétaire d'État à la Jeunesse et à l'Engagement Sarah El Haïry.

Ce plan, que nous réclamions suite à la parution de l'enquête sur la pénurie de recrutement dans l'Éducation populaire le 25 octobre dernier, constitue une première étape vers une politique publique ambitieuse et de long terme.

Hexopée et le Cnajep ont été entendus sur la création du Comité de filière de l'Animation

Pierre angulaire de ce plan, la création du **Comité de filière de l'Animation** permettra de poursuivre le temps d'échanges des Assises entre l'État, les collectivités territoriales, la CNAF, les employeurs, les mouvements et les coordinations de l'Éducation populaire et les représentants des salariés. Le Comité de filière doit permettre de travailler sur un certain nombre de sujets restés irrésolus dans le cadre des Assises et qui nécessitent une réflexion de long terme, comme l'amélioration des conditions d'emploi ou les conditions d'engagement et de rémunération des Contrat d'engagement éducatif (CEE).

Dans le cadre de leurs contributions aux Assises de l'Animation, Hexopée et le Cnajep avaient fait de la constitution de ce Comité de filière leur priorité afin de s'assurer que les enjeux de nos associations soient pris en compte sur le temps long après plusieurs années où l'Éducation populaire avait disparu du champ des priorités politiques des pouvoirs publics.

Un plan qui valorise l'Animation et engage sa montée en compétences

Le plan présenté par la ministre acte la reconnaissance et la valorisation **des deux piliers de l'Animation**, celle exercée à titre de profession et celle volontaire, reposant sur l'engagement.

La reconnaissance de **l'Animation volontaire** passe par le BAFA, dont nous fêtons cette année les 50 ans et qui intervient en tant que levier majeur de l'engagement des jeunes mais également comme l'un des modes d'entrée privilégié dans l'Animation. Le diplôme sera désormais valorisé dans les politiques publiques de soutien à l'engagement et c'est une annonce que nous saluons, tout comme les mesures visant à faciliter sa démocratisation : abaissement à 16 ans de l'âge d'entrée en formation, publicité sur les aides à son financement, travail dans le cadre du Comité de filière sur les aides à la formation ou les bonnes pratiques d'intégration. Ces mesures vont concourir à l'amélioration continue de ce brevet tout autant qu'à la relance de l'Animation volontaire.

Pour **l'Animation professionnelle**, Nous saluons la reconnaissance de l'obligation de formation professionnalisante. Elle est une étape indispensable à la valorisation du secteur, à la consolidation et à l'attractivité des métiers et à la qualité des accueils et activités.

Elle devra, pour assurer la réussite de ces objectifs, être **assortie d'un accompagnement financier** des acteurs publics en amplification des moyens déjà mobilisés. Aussi, nous notons l'effort réalisé pour une première entrée en qualification sur les CQP. Il s'agit d'une première marche qui doit amener vers d'autres développements.

Pour un nouveau contrat entre l'État et l'Éducation populaire

L'Éducation populaire a subi depuis plusieurs années des évolutions de son cadre de financement et des relations avec les collectivités locales qui ont fragilisé son modèle. Cette clôture des Assises est l'occasion de le rappeler : les associations ne sont pas de simples prestataires culturels, sportifs ou éducatifs. La mise en concurrence affaiblit la capacité d'impact de nos activités sur l'acquisition et la mise en pratique quotidienne des valeurs républicaines auprès des publics que nous touchons.

Il est ainsi central pour nous de bâtir **un nouveau contrat** entre l'État (notamment l'Éducation nationale), la CNAF, les collectivités territoriales et l'Éducation populaire. Ce contrat est une condition essentielle au renforcement de la continuité éducative à l'échelle des territoires et pour ce faire il devra viser la stabilisation du modèle économique et social des associations.

Nous rappelons ainsi notre demande que le cadre de financement des associations par l'État et les collectivités territoriales devienne pluriannuel, avec une hausse des budgets publics consacrés et que les conditions en soient strictement organisées et sécurisées du point de vue des projets comme des enjeux sociaux.

L'Éducation populaire représente un champ d'avenir, éducatif et culturel qui favorise l'émancipation des individus, la citoyenneté démocratique et la solidarité.



Nous espérons que ces Assises amèneront un travail de plus long terme pour définir une politique structurelle, interministérielle et partenariale de l'Éducation populaire, au bénéfice de toute la société.

"L'annonce de ce plan d'action pour l'Animation fait suite à plusieurs mois de travaux où Hexopée, après avoir alerté sur la situation des structures employeuses de l'Éducation populaire, a contribué à faire valoir les intérêts de nos structures associatives. Ce plan n'est pas une fin en soi, il prépare un travail de long terme pour revaloriser nos métiers."

David Cluzeau, Délégué général d'Hexopée

"Si nous pouvons saluer ce travail d'élaboration collective sur plusieurs mois et les avancées concrètes qu'il dessine, beaucoup de chantiers structurants n'ont été qu'esquissés dans le cadre de ces Assises. Les feuilles de route envisagées nécessitent un engagement de long terme de toutes les parties dans la perspective d'un renforcement continu de l'action publique au service des jeunes engagés et des professionnels de l'Animation mais aussi des enfants, des jeunes et des familles qui au quotidien fréquentent nos activités d'Éducation populaire."

Arnaud Tiercelin, Co-président du Cnajep

Hexopée, créateurs de citoyenneté

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA, ex.FSJT) représente près de 14 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également co-fondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, l'ADOES.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !

CONTACTS

Presse

M. Erwann CUAT DIT COEUR
ecuatditcoeur@hexopee.org
01 41 79 77 44

Institutionnels et partenaires

M. Antoine TRÉDEZ
atredez@hexopee.org
06 59 86 47 70



Le Cnajep

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de Jeunesse et d'Éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 75 mouvements nationaux de Jeunesse et d'Éducation populaire, rassemblant près 100 000 associations locales, mobilisant plus de 500 000 jeunes engagés dans des projets et concernant plus de dix millions de personnes (enfants, jeunes, adultes).

En plus de sa structuration nationale, le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de comités régionaux (les CRAJEP) implantés sur l'ensemble du territoire.

Pour plus d'information visitez notre [site web](#) !

CONTACTS

Presse

Mme Alexandra THIEYRE
alexandra.thieyre@cnajep.asso.fr
06 40 87 21 91

